



Sous-préfecture de Vienne

Vienne, le 15 janvier 2016

## Communiqué de presse

### **Mise aux normes Accessibilité de la sous-préfecture nécessitant la fermeture des services du 15 au 26 février 2016**

Compte tenu d'opérations de travaux dans le cadre de la mise aux normes « accessibilité aux personnes à mobilité réduite », les services de la sous-préfecture seront exceptionnellement fermés du 15 au 26 février 2016. Le standard ne sera pas assuré sur cette période.

Il est rappelé que les usagers ont la possibilité de déposer leurs dossiers dans la boîte-aux-lettres extérieure.

A noter également les démarches en ligne sur le site [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) qui vous permettent notamment de demander un certificat de situation administrative (non gage), de déclarer la cession d'un véhicule ou d'effectuer le changement d'adresse du titulaire, pour tout véhicule dont l'immatriculation est sous la forme AA-111-AA.

Pour connaître la liste des pièces nécessaires aux démarches administratives, les usagers peuvent appeler le 3939 (Allô service public) ou se rendre sur le site de la préfecture de l'Isère [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr), rubriques démarches administratives.

**CONTACT PRESSE :**

☎ 04.74.53.82.05

✉ [secr-sp.vienne@isere.pref.gouv.fr](mailto:secr-sp.vienne@isere.pref.gouv.fr)